

MARCHÉ BONSECOURS.
Vendredi, 6 août 1850.

PRIX DES DENREES.

Bled par minot.	4 9	0 0
Avoine par minot.	1 0 1/2	0 0
Orge do do	2 3	0 6
Pois do do	0 0	0 3
Blé Sarrasin do	2 3	0 6
Seigle do do	2 3	0 6
Graine de Lin par minot.	4 6	0 5
Patates do do	2 0	0 3
Fèves, d'Amérique par minot.	0 0	0 0
do du Canada do do	6 0	0 6
Miel par livre.	0 4	0 5
Beuf do do	0 3	0 6
Mouton par quartier.	1 6	0 5
Agneau do do	1 9	0 2
Veau do do	2 6	0 7
Lard par livre.	0 4	0 5
Beurre frais par livre.	6 1	0 9
do salé do do	0 6	0 0 1/2
Fromage do do	0 4	0 6
Saindoux do do	0 6	0 6
Sucre d'étable do do	0 4	0 5
Oufs par douz.	0 4	0 5
Dindes (vieux) par couple.	4 0	0 7 1/2
Dindes (jeunes) do do	0 0	0 0
Oies do do	3 0	0 4 0
Canards do do	2 0	0 2 1/2
Poules do do	2 0	0 2 1/2
Poulets do do	1 0	0 1 3/4
Perris do do	0 0	0 0
Pigeons do do	0 7 1/2	0 10
Pommes par quart.	10	0 15
Oignons par minot.	4 0	0 5
Farine par quintal.	9 0	0 6
do d'avoine do	7 0	0 5
Beuf par 100 livres.	17	0 27 1/2
Lard frais, do	22	0 27 0

LIVRES NOUVEAUX
POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

Les Soussignés ont maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT reçus et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec illustrations.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS
— AUSSI —
Un choix très varié de LIVRES DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres.

On prend en paiement des Démentures.

E. R. FABRE ET CIE.
Rue St. Vincent, No. 3.
21 mai 1850.

IMAGES NOUVELLES.
Reduction de prix.

Les Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et petits, qu'ils offrent à 7/6, 12/6 et 30/0 les 100 feuilles.

E. R. FABRE ET CIE.
Rue St. Vincent, No. 3.
21 mai 1850.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS,
Pour MM. du Clergé et autres,
REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS
ET A VENDRE
A LA LIBRAIRIE DE
E. R. FABRE ET CIE.
Rue St. Vincent, No. 3.
21 mai 1850.

AUX EMIGRANTS A CHICAGO
Les familles qui se proposent d'émigrer à CHICAGO feront bien de lire la lettre suivante qui nous est adressée de Buffalo. Elles verront qu'il est plus avantageux de prendre passage à Montréal que pour jusqu'à Buffalo; car, quand elles ont payé le pas jusqu'à Chicago, on les fait souvent attendre deux jours pour le vaisseau qui leur est destiné. De manière que leur voyage est retardé et leurs dépenses augmentées par leur résidence forcée à Buffalo. Si elles arrivaient à Buffalo sans engagement, elles seraient libres de prendre le premier vaisseau venu pour les conduire à leur destination.

BEFFALO, M. L'ÉDITEUR.—Voulez-vous bien mentionner dans les colonnes de votre journal que la plupart des passagers sur cette route qui viennent de Montréal, sont grossièrement trompés quand ils payent leur passage pour jusqu'à Chicago. Ils demeurent quelques fois ici deux jours attendant le steamer; tandis que s'ils payaient leur passage seulement jusqu'à Buffalo, ils ne seraient pas retardés sur leur route, mais ils pourraient prendre le premier steamer qui laisserait le port.

Votre, etc.
JOSEPH HOMIER.
10 m. 1850.

ATTENTION!!
LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE. Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSERAYE. DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur-Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

MANUEL DE LA VISITE EPISCOPALE
MESSIEURS les Curés trouveront à vendre à l'imprimerie des *Mélanges*, LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES ÉVÊQUES. Ce petit opuscule sera du plus grand avantage à tous les fidèles en général. Ceux qui auront l'avantage de recevoir la visite épiscopale dans leur paroisse, feront donc bien de se le procurer pour leur propre utilité. Pour cela nous aurons soin d'en envoyer un certain nombre dans toutes les paroisses qui recevront la visite cette année. Le prix n'est de deux schellins la douzaine et de six sols par exemplaire. C'est une bien faible somme pour un joli livret de 64 pages.
Jos. RIVET.

AVIS AUX INSTITUTEURS.
MM. L. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES de plusieurs INSTITUTEURS. Ste. Elisabeth, 26 juillet 1850.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE
SUR LA VIE
DE LONDRES.
BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN.
CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.
BUREAU 26 CORNHILL, LONDRES.
17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.
BUREAU LOCAL.
BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT.
A. LAROCQUE, ECR., E. R. FABRE, ECR.
H. L. ROUTH, ECR., W. LUNN, ECR.
MÉDECINS CONSULTANS.
F. T. BADGLEY, ECR., M. D.
H. PELTIER, ECR., M. D.
R. R. STARRECK, AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurances et de la société le peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages, tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés:
1. L'assuré a droit d'emprunter du Bureau les deux tiers des primes qu'il paye, sans qu'il y ait à craindre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles.
2. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promis-soires des assurés eux-mêmes.— Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt; entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera d'abord de celui de la police d'assurance.
3. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.
4. Les Bénéficiaires sont répartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous les ans.
5. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait.
6. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE, les assurances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émanées de suite.
Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au bureau tous les jours.
On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans recevoir de nouvelles.
On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formulaires en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.
Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE,
Sur la Vie.
CAPITAL, £500,000 STERLING.
GOUVERNEUR:
LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.
BUREAUX PRINCIPAUX:
EDINBURGH... 1, RUE ST. GEORGE.
MONTREAL... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.
CANADA.
BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N. 49, MONTREAL.
DIRECTEURS.
L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal.
L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord.
ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal.
CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat.
L'HONORABLE J. MCCORD.
L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative.
D. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du Peuple.
GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Aviseur Médical.
JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal.
ALFANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

Les grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient plus que jamais l'idée que s'en étaient formés par ses fondateurs. Le nombre de ceux qui au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien en avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE
Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions.
Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sûreté.

LES PROGRES DE LA COMPAGNIE
Sont de plus en plus satisfaisants. Car, pendant les dix dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS.
Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division de profits pour l'année 1850. Les personnes qui prendront leur Assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant abolis pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable.
On obtiendra toutes les informations nécessaires de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent.
A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

SOURCES DE PROVIDENCE.
M. ST. GERMAIN qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré.
St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE DU CANADA.
(Canada Life Insurance Company.)
INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.
CAPITAL—£50,000.
BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.
HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT.
JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT.
Et Dix-huit Directeurs.
THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.
Bureau Local, Montréal.
L'HON. JOSEPH BORRET, Président.
JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président.
Directeurs.
WILLIAM WORKMAN, ECR.
WILLIAM LYMAN, ECR.
G. E. CARTIER, ECR., M. P. P.
HEW RAMSAY, ECR., Gérant.
Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.
Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D.
Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.
Querc.—Agent.—H. W. WELCH, ECR.
Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.
GERANTS DANS BAS-CANADA.
Sorel.—R. Harrower, ECR. Melbourn.—Thos. Tait, ECR.
St. Andrews.—Frank Fa. St. Hyacinthe.—Boucher de Rich. ECR.
St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Robertson, ECR.
Huntingdon.—R. B. So. Hacksbury.—Georges Hamill-merville, ECR.
Stanstead.—F. Judd, ECR. Danham.—Wm. Baker, ECR.
Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains; le peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie, comme étant d'une importance particulière à ce qu'ils veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur les individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de *emi-crédit* ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.
15	1 13 1	1 6 5	
20	1 17 4	1 9 11	
25	2 2 9	1 14 7	1 17 6
30	2 9 3	2 0 2	2 2 6
35	2 16 7	2 6 4	2 9 2
40	3 6 2	2 14 8	2 17 6
45	3 17 1	3 4 0	3 7 4
50	4 13 1	3 17 11	4 1 4
55	5 17 8	4 19 11	5 3 4
60	7 10 10	6 9 11	6 13 2

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont PLUS BAS que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

AGE A ATTENDRE.	50	55	60	65
20	2 14 2	2 5 7	1 19 10	1 16
25	3 9 7	2 16 7	2 8 3	2 2 2
30	4 13 2	3 12 4	2 19 7	2 11 8
35	6 12 3	4 15 5	3 14 9	3 2 9
40	10 12 9	6 15 3	4 18 6	3 18 11
45		10 13 2	6 16 5	5 1 6
50			10 14 11	7 1 5
55				11 5 9

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, ECR., des tarifs, prospectus, formulaires de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.
Montréal, le 5 mars 1850.

LE MOIS DE MAI.
Le Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARIE. Cette édition est augmentée du CHERMIN DE LA CROIX, d'UN ACTE DE COSSERVATION et de plusieurs SALUTATIONS A LA ST. VIERGE; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que le même prix.
J.-Bte. ROLLAND.
N. 24, rue St. Vincent.
Montréal, 19 avril 1850.

MOIS DE MARIE.
NOUVELLE édition, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÈRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure.
Prix 7s. 6d. la douzaine.
A vendre chez
Montréal, } E. R. FABRE ET CIE.
2 Avril 1850. } Rue St. Vincent No. 8.

EAU PLANTAGENET.
Le Soussigné avertit le public qu'il a L'appointé M. Jos. BÉRIAU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGENET ou qu'il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public.
CHARLES LAROCQUE Agent
Montréal, 26 octobre 1849.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE,
D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39

COUR du BANC de la REINE.	JANV.	FÉV.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUIL.	AOUT.	SEPT.	OCTO.	NOV.	DEC.
Comme Cour } Québec.....	7-18						1-12					
do d'appel... } Montréal.....			1-12							1-12		
Comme Cour } Québec.....	20-						14-					
Criminelle. } Trois-Riv.		2-							11-			
Sherbrooke... }		12-										
COUR SUPÉRIEURE. (a)				1-20								
Québec et Montréal.....			12-25			1-14					1-14	1-20
Trois-Rivières.....												
Sherbrooke.....	20-31						16-27					
COUR DE CIRCUIT. (b)										19-28		
Québec * }												
Rimouski.....	19-28					19-28						
Kamouraska... }		1-10					1-10			1-10		
St. Thomas..... }		13-22					13-22			13-22		
Leeds..... }		16-25					16-25			16-25		
Beauce..... }			1-10					1-10			1-10	
Lotbinière..... }			13-22					13-22		7-16		13-22
Portneuf..... }	7-16					7-16						
Saguenay..... }			1-10					1-10			1-10	
Chicoutimi } Montréal * }												
Berthier..... }	21-30					21-30				21-30		
L'Assomption } Terrebonne... }			1-10				1-10				1-10	
Deux-Montag. }	7-16					7-16				7-10		12-21
Ottawa..... }	20-29					20-29				20-29		
Montréal..... }							1-10				1-10	12-21
Beauharnois... }			1-10					1-10				
St. Jean..... }		10-19	13-21				10-19			10-19		
Missisquoi..... }		21-30					21-30			21-30		
St. Hyacinthe... }		10-19					10-19			10-19		
Richelieu..... }		21-30					21-30			21-30		
Trois-Rivières..... }												
Sherbrooke... }												
Richmond..... }			10-19							10-19		
Faton..... }						1-10						1-10
Stanstead..... }						15-24						15-24

La Cour du Banc de la Reine.—Un Juge-en-chef et trois Juges puissés.—La Cour Supérieure.—Un Juge-en-chef et neuf Juges puissés.—La Cour de Circuit.—Neuf Juges.

(a) La Cour Supérieure prend connaissance de toutes poursuites au-dessus de £50, cours actuel, et a des séances hebdomadaires pour certains objets, causes expartes, motions, etc.

(b) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à £50, cours actuel.

* La Cour de Circuit, pour les Circuits de Québec et Montréal, respectivement, devra siéger à Québec et à Montréal, respectivement, les derniers six jours juridiques de chaque mois de l'année, le mois d'août excepté.

† La Cour de Circuit, pour le Circuit des Trois-Rivières, devra siéger aux Trois-Rivières, les derniers six jours juridiques des mois de mai, juin, septembre, novembre et décembre, chaque année.

‡ La Cour de Circuit, de Sherbrooke, devra siéger à Sherbrooke, les derniers six jours juridiques des mois de février, mars, juin, septembre et octobre, et les premiers six jours juridiques du mois de décembre, chaque année.

§ La Cour de Circuit, pour le Chicoutimi, devra siéger à Chicoutimi, les six derniers jours juridiques des mois de janvier, février, mai, juin, septembre et novembre, chaque année.

CURRICULUM LATINUM
AD USUM JUVENUTIS.
Les Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants:
Extraits de Cornelius Nepos.
Les Je et de livres de Quint-Curce.
Quatre livres des Commentaires de César.
Cicéron sur l'Amicitie.
Vie d'Agricole, par Tacite.
Prix 6s. 3d.
Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d.
Le volume de Poésie contient:
Les 3 premiers livres de l'Énéide.
Les Géorgiques de Virgile.
Les Odes d'Horace.
Les Fastes d'Ovide.
Prix 5s. 6d.
Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou 1s. 9d.
ARMOUR ET RAMSAY.

ATTENTION!!
On imprime à ce Bureau:
Adresses,
Etiquettes,
Billets d'invitation,
Lettres funéraires
Et JOBS de toutes façons;
S'adresser à
JOSEPH RIVET,
Imprimeur des *Mélanges Religieux*, 110
St. Denis près de l'Évêché.

MANUEL
DES Sociétés de Temperance
DÉDIÉ
A LA JEUNESSE DU CANADA,
PAR LE REV. C. CHINIQUEY, Ptre.
Le soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Temperance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.
Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture.
J.-Bte. ROLLAND.
Montreal, 28 décembre, 1849.

ETABLISSEMENT DE RELIEURE.
Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.
Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.
M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc.
Z. CHAPELEAU.
Montréal, 2 mai 1849.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sanguinet.
Montréal, 9 Nov. 1848.

ATTENTION!!!
A VENDRE,
A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE,
Manuel pour se préparer à la Fête de la naissance de V.S.S.C.
Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'Italien, d'après la dernière Edition de Rome.
PRIX: Un Ecu la Douzaine.
Montréal, 14 décembre 1849.

L. P. Boivin.
Coin des Rues
NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.
VERTIT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques-quartier.
Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICH ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc.
Montréal, 26 mai.

DAMIS PAUL,
ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.
L. A. HUGUET LATOUR Notaire, No. 16, rue St. Vincent.
Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.
LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.
Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PASTRES, frais de poste à part.
Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de six mois.
Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux *Mélanges* doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.
Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de port, aux Editeurs des *Mélanges Religieux* à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, .20 2 6
Chaque insertion subséquente, .00 0 7
Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, .00 3 6
Chaque insertion subséquente, .00 0 11
Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, .00 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne, .00 0 1
Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.
Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX
Montréal, MM. FABRE & CIE., Libraire
Trois-Rivières, VAL. GUILLET, ECR. N. P.
Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. V.
Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre. Direct.
Rivière du Loup, M. J. BARBEAU,
St. Athanase, M. H. AUBERTIN.
Bureau des *Mélanges Religieux*, troisième étage de la Maison de Pélole près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

**JOS. LAROCQUE, Ptre. } RÉDACTEUR EN CHEF;
JOS. RIVET, } PROPRIÉTAIRE, IMPRIMEUR.**